

**La Fondation de l'Université
de Sherbrooke**

**États financiers
au 30 avril 2023**

**La Fondation de l'Université
de Sherbrooke**

**États financiers
au 30 avril 2023**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution des soldes de fonds	6
Flux de trésorerie	7
Bilan	8
Notes complémentaires	9 - 14
Annexes	15

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 350
2207, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec)
J1J 2G2

Aux administrateurs de
La Fondation de l'Université de Sherbrooke

T 819 822-4000
Sans frais : 1 800 567-6958

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Fondation de l'Université de Sherbrooke (ci-après « La Fondation »), qui comprennent le bilan au 30 avril 2023 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Fondation au 30 avril 2023 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de La Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de La Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider La Fondation ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de La Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de La Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de La Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener La Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Sherbrooke
Le 19 octobre 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A122686

La Fondation de l'Université de Sherbrooke

Résultats

pour l'exercice terminé le 30 avril 2023

	Fonds général		Fonds assorti de conditions		Fonds de dotation		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Apports								
Campagnes de souscription								
Campagne majeure « Choisir de changer l'avenir » (2022-2028)	294 226	133 438	9 666 706	6 514 084	1 931 739	5 296 693	11 892 671	11 944 215
Campagne majeure « D'avenirs et de passions » (2012-2018)		900 000	1 399 401	1 815 322	409 317	411 020	1 808 718	3 126 342
Campagne annuelle	83 348	66 679	775 985	746 028	201 793	282 697	1 061 126	1 095 404
Subventions - Gouvernement fédéral		94 033						94 033
Activités de financement								
Gala du rayonnement		141 505						141 505
Corporation Études-Sports			193 608	168 256			193 608	168 256
Tournoi de Golf			322 905	312 900			322 905	312 900
Prêt de service (note 8)	880 501	666 023					880 501	666 023
Activité commerciale - stationnements			4 067 845	3 134 915			4 067 845	3 134 915
Produits nets de placements (note 3)	3 693 010	5 435 079	1 863 845	(2 646 160)			5 556 855	2 788 919
	4 951 085	7 436 757	18 290 295	10 045 345	2 542 849	5 990 410	25 784 229	23 472 512
Charges								
Frais d'exploitation (annexe A)	1 238 376	1 112 379					1 238 376	1 112 379
Frais de développement philanthropique (annexe B)	2 085 434	1 550 785					2 085 434	1 550 785
Frais du Gala du rayonnement		213 299						213 299
Frais du Gala du rayonnement - oeuvres d'art		11 119						11 119
Frais d'activités de financement - Corporation Études-Sports			88 157	51 556			88 157	51 556
Frais d'activités de financement - Tournoi de Golf			237 407	216 941			237 407	216 941
Activité commerciale - stationnements			3 094 666	2 366 960			3 094 666	2 366 960
	3 323 810	2 887 582	3 420 230	2 635 457	–	–	6 744 040	5 523 039
Excédent des produits par rapport aux charges avant attribution des fonds	1 627 275	4 549 175	14 870 065	7 409 888	2 542 849	5 990 410	19 040 189	17 949 473
Attribution des fonds - Université de Sherbrooke	1 100 904	631 000	9 924 536	9 047 621			11 025 440	9 678 621
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	526 371	3 918 175	4 945 529	(1 637 733)	2 542 849	5 990 410	8 014 749	8 270 852

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers et la note 3 fournit d'autres informations sur les résultats.

La Fondation de l'Université de Sherbrooke

Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 30 avril 2023

	Fonds général		Fonds assorti de conditions		Fonds de dotation		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	10 255 672	7 130 855	33 380 937	36 074 476	68 827 138	60 987 564	112 463 747	104 192 895
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	526 371	3 918 175	4 945 529	(1 637 733)	2 542 849	5 990 410	8 014 749	8 270 852
Virements interfonds (note 4)	(201 313)	(793 358)	(798 840)	(1 055 806)	1 000 153	1 849 164		
Solde à la fin	10 580 730	10 255 672	37 527 626	33 380 937	72 370 140	68 827 138	120 478 496	112 463 747

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

La Fondation de l'Université de Sherbrooke

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 avril 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT - FONDS GÉNÉRAL ET FONDS ASSORTI DE CONDITIONS		
Rentrées de fonds - autres produits	12 064 168	7 296 148
Rentrées nettes de fonds - activité commerciale - stationnements	767 955	559 153
Rentrées de fonds - subventions - Gouvernement fédéral		94 033
Produits nets de placements réalisés	4 111 239	3 646 215
Frais d'exploitation, de développement philanthropique, de sollicitation et autres frais	(1 928 784)	(2 199 535)
Attribution des fonds	(9 992 984)	(10 003 687)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>5 021 594</u>	<u>(607 673)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	(76 570 897)	(47 245 400)
Cession de placements	69 195 964	41 926 393
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(7 374 933)</u>	<u>(5 319 007)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT - FONDS DE DOTATION		
Rentrées de fonds - autres produits et flux de trésorerie liés aux activités de financement	2 339 355	5 933 121
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	<u>(13 984)</u>	6 441
Encaisse au début	<u>18 747</u>	12 306
Encaisse à la fin	<u><u>4 763</u></u>	<u><u>18 747</u></u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

La Fondation de l'Université de Sherbrooke

Bilan

au 30 avril 2023

				2023	2022
	Fonds général	Fonds assorti de conditions	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF					
Placements (note 5)	15 290 187	32 511 316	87 132 183	134 933 686	125 631 042
Comptes interfonds, sans intérêt	1 343 085	13 767 196			
Apports à recevoir (note 6)	84 833	4 311 622	348 238	4 744 693	4 246 258
À recevoir de l'Université de Sherbrooke, sans intérêt	161 796	973 179		1 134 975	807 700
À recevoir de partenaires					105 025
Œuvres d'art	116 310			116 310	71 950
Encaisse	4 763			4 763	18 747
	<u>17 000 974</u>	<u>51 563 313</u>	<u>87 480 421</u>	<u>140 934 427</u>	<u>130 880 722</u>
PASSIF					
Dû à l'Université de Sherbrooke (note 7)					
Attributions	1 731 904	13 949 079		15 680 983	14 648 527
Frais d'exploitation	2 364 167			2 364 167	1 855 158
Frais de développement philanthropique	2 091 292			2 091 292	1 506 709
Produits reportés		86 608		86 608	126 568
Charges à payer	232 881			232 881	280 013
Comptes interfonds, sans intérêt			15 110 281		
	<u>6 420 244</u>	<u>14 035 687</u>	<u>15 110 281</u>	<u>20 455 931</u>	<u>18 416 975</u>
SOLDES DE FONDS					
Non grevés d'affectation	10 580 730			10 580 730	10 255 672
Grevés d'affectations d'origine interne			22 407 648	22 407 648	21 181 325
Grevés d'affectations d'origine externe		37 527 626	49 962 492	87 490 118	81 026 750
	<u>10 580 730</u>	<u>37 527 626</u>	<u>72 370 140</u>	<u>120 478 496</u>	<u>112 463 747</u>
	<u>17 000 974</u>	<u>51 563 313</u>	<u>87 480 421</u>	<u>140 934 427</u>	<u>130 880 722</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil

Administrateur

Administrateur

La Fondation de l'Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE LA FONDATION

La Fondation, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), recueille, possède et administre des biens et des deniers afin de favoriser le développement de l'enseignement et de la recherche universitaire. De plus, elle est contrôlée par l'Université de Sherbrooke du fait que les deux entités ont des objectifs intégrés. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de La Fondation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilité par fonds

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Fonds général

Le fonds général rend compte des activités exercées par La Fondation liées à son administration, à la sollicitation des fonds, à la gestion des ressources qui lui sont confiées et à l'attribution des sommes versées à l'Université de Sherbrooke.

Fonds assorti de conditions

Le fonds assorti de conditions présente les activités de La Fondation liées à l'obtention et à l'utilisation des ressources qui sont grevées d'affectations.

Fonds de dotation

Le fonds de dotation présente les ressources affectées de façon permanente.

Les affectations d'origine externe de montants au fonds assorti de conditions ou au fonds de dotation sont dictées par les donateurs.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de La Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que La Fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe sont constatés lors de leur réception ou en fonction des promesses de dons reçues au cours de l'exercice. La promesse de don est comptabilisée lorsque son encaissement est raisonnablement assuré, c'est-à-dire lorsqu'elle est accompagnée du premier versement du donateur. Un taux de recouvrement historique est appliqué aux souscriptions. Lorsque la promesse de don devient non encaissable, la radiation ou une provision conséquente est imputée aux résultats.

Les apports non grevés d'affectations sont constatés à titre de produits dans le fonds général.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits dans le fonds de dotation.

La Fondation de l'Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits de l'activité commerciale

Les produits de l'activité commerciale sont constatés lorsque les services sont rendus et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Produits des activités de financement

Les produits du Gala du rayonnement et des autres activités de financement sont constatés lorsque les activités ont lieu. Les produits reportés représentent des produits d'activités de financement reçus pour des activités prévues dans les exercices futurs.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts et les dividendes, les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement ainsi que les variations de la juste valeur.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les produits de dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis par La Fondation. Les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, La Fondation a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur les produits d'intérêts, les dividendes ainsi que la participation au revenu net des fonds communs de placement.

Les produits de placements grevés d'affectations d'origine externe sont constatés dans le fonds approprié selon les intentions des donateurs. Les produits de placements non affectés sont constatés à titre de produits du fonds général.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de La Fondation provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec La Fondation qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et passifs financiers de La Fondation provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de La Fondation provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), alors que ceux provenant d'opérations entre apparentés sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en actions et en fonds communs de placement qui sont évalués à la juste valeur et des placements en obligations, débiteures et billets à escompte pour lesquels La Fondation a fait le choix de les évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin.

La Fondation de l'Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation ultérieure

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, La Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si La Fondation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Conversion des devises

La Fondation utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date du bilan. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur qui sont convertis au cours à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis au cours en vigueur à la date où ils sont constatés. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice. Les gains et les pertes de change sur les instruments financiers évalués subséquemment à la juste valeur sont inclus à titre de variations de la juste valeur de placements au poste Produits nets de placements à l'état des résultats.

Évaluation des œuvres d'art

Les œuvres d'art détenues à des fins de distribution sont évaluées au plus faible du coût et du coût de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode du coût spécifique.

3 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

	2023			2022	
	Fonds général	Fonds assorti de conditions	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits nets de placements					
Intérêts, dividendes et participation au revenu net des fonds communs de placement	1 429 952	2 681 287		4 111 239	3 646 215
Variations de la juste valeur réalisées	1 308 095	3 947 983		5 256 078	7 442 796
Variations de la juste valeur non réalisées	(332 263)	(3 478 199)		(3 810 462)	(8 300 092)
Portion des produits nets de placements attribuée au fonds général	1 287 226	(1 287 226)			
	<u>3 693 010</u>	<u>1 863 845</u>	<u>—</u>	<u>5 556 855</u>	<u>2 788 919</u>

L'Université de Sherbrooke assume la totalité des frais relatifs aux services comptables et d'assistance aux opérations financières de La Fondation ainsi qu'une partie des frais relatifs aux activités de sollicitation et de développement philanthropique de La Fondation en contrepartie d'une affectation dans le Fonds des priorités de l'Université de Sherbrooke (dotation). La Fondation assume en partie ses frais directs de fonctionnement et de gestion ainsi que les frais relatifs aux activités de sollicitation et de développement philanthropique. Par ailleurs, l'Université de Sherbrooke assume en totalité les frais relatifs à la reconnaissance des donateurs et permet à La Fondation d'utiliser gratuitement ses locaux et sa base de données institutionnelle.

La Fondation de l'Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

4 - VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, un montant de 572 775 \$ a été transféré du fonds général au fonds de dotation, un montant de 427 378 \$ a été transféré du fonds assorti de conditions au fonds de dotation, et un montant de 371 462 \$ a été transféré du fonds assorti de conditions au fonds général. Ces transferts proviennent de sommes capitalisées (décapitalisées) à la suite de décisions internes ou d'affectations à la demande des donateurs.

5 - PLACEMENTS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Actions	19 190 595	18 602 942
Obligations, débetures et billets à escompte	897 047	1 013 103
Fonds communs de placement		
Obligations et débetures	77 595 467	59 648 287
Actions	26 634 771	39 352 086
Placements privés en immobilier - terres agricoles et infrastructures	9 774 904	5 662 918
Encaisse	380 378	888 216
Ameublement et œuvres d'art	8 750	8 750
Valeur de rachat - assurance vie	59 094	55 983
Valeur - rentes viagères	392 680	398 757
	<u>134 933 686</u>	<u>125 631 042</u>

Engagements

La Fondation s'est engagée à effectuer des placements qui seront financés au cours des exercices à venir conformément aux modalités convenues dans les conventions. Les engagements pris par La Fondation au 30 avril s'établissent comme suit :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Placements privés en immobilier		
Infrastructures		3 044 972
Terres agricoles	3 353 710	3 938 605
	<u>3 353 710</u>	<u>6 983 577</u>

Le financement des engagements mentionnés ci-dessus peut être demandé à diverses dates jusqu'en 2025.

6 - PROMESSES DE SOUSCRIPTIONS

Certains donateurs ont fait des promesses de don à La Fondation totalisant 44 988 062 \$. Les encaissements prévus au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 6 379 444 \$ en 2024, à 6 233 941 \$ en 2025, à 3 458 267 \$ en 2026, à 3 079 084 \$ en 2027 et à 1 020 454 \$ en 2028.

Les encaissements prévus sont comptabilisés aux produits lorsque leur encaissement est raisonnablement assuré. Au 30 avril 2023, un montant de 4 744 693 \$ a été constaté aux produits (4 246 258 \$ au 30 avril 2022).

7 - OUVERTURE DE CRÉDIT

La Fondation bénéficie d'une ouverture de crédit auprès de l'Université de Sherbrooke pour les sommes qui sont dues à cette dernière en vertu du partage des dépenses stipulé aux termes d'un contrat d'impartition. Les sommes dues sont sans intérêt et sont remboursables lorsque La Fondation dispose de liquidités à même son fonds général ou jusqu'à l'expiration d'une période de 24 mois suivant la fin de l'exercice financier donné, selon la première de ces éventualités.

La Fondation de l'Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

8 - ENGAGEMENTS

La Fondation s'est engagée, d'après un contrat de location échéant en mai 2023, à déboursier à l'Université de Sherbrooke un montant équivalant à 40 % des bénéfices nets d'exploitation de stationnement de l'année financière pour l'exploitation des parcs de stationnement. Ce contrat se renouvellera pour une période d'un an et ainsi de suite, d'année en année, à moins que l'une des parties ne donne un préavis de soixante jours de son intention de mettre fin au contrat. De plus, les dépenses encourues pour la gestion du stationnement devront être remboursées par des honoraires de gestion, plus un montant équivalant à 10 % de ces dépenses.

La Fondation s'est également engagée, d'après un contrat d'impartition (prêt de service) auprès de l'Université de Sherbrooke échéant en avril 2024, à verser une somme de 28 507 \$ sous forme d'une attribution annuelle destinée à la recherche (ou toutes autres propositions d'attributions ou d'affectations à la satisfaction des parties) en contrepartie des services comptables et d'assistance aux opérations financières de La Fondation. De plus, La Fondation s'est engagée à verser à l'Université de Sherbrooke, sous forme d'une attribution annuelle destinée à la recherche (ou toutes autres propositions d'attributions ou d'affectations à la satisfaction des parties), une somme devant au moins être équivalente au total des sommes suivantes : 50 % du salaire de l'équipe de direction du service des relations avec les diplômées et diplômés (SRDD), 50 % du salaire de tous les agents de développement du SRDD, 50 % du salaire de la personne responsable du développement technologique d'affaires philanthropiques, 100 % du salaire de tous les agents de développement du SRDD s'occupant des activités de sollicitation de masse, 100 % du salaire de la personne qui assure la gestion financière et 50 % du salaire des agents de liaison responsables de la reddition de comptes. De plus, pour la campagne majeure 2022-2028, La Fondation s'est engagée à verser une somme supplémentaire sous forme d'attribution annuelle équivalente à 100 % du salaire de la conseillère en communication (profil rédactionnel) jusqu'au 30 avril 2025. Ces sommes seront versées en contrepartie de la prise en charge des frais de sollicitation et de développement philanthropique par l'Université de Sherbrooke. Ce contrat se renouvellera pour une période d'un an et ainsi de suite, d'année en année, à moins que l'une des parties ne donne un préavis de trois mois de son intention de mettre fin au contrat.

La Fondation s'est aussi engagée, d'après un contrat de services échéant en mai 2024, à verser une somme de 57 240 \$ pour des services de consultation en gestion de placements. Ce contrat se renouvellera d'année en année, à moins que l'une des parties ne donne un préavis de trois mois de son intention de mettre fin au contrat.

9 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Au cours de l'exercice, La Fondation a reçu des dons sous la forme de placements totalisant 482 095 \$ (2 561 793 \$ en 2022).

10 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan, exception faite des placements en actions et des fonds communs de placement. La Fondation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les apports à recevoir et le montant à recevoir de l'Université de Sherbrooke, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour La Fondation.

Certains fonds communs de placement exposent aussi indirectement La Fondation au risque de crédit.

Les placements en obligations, débetures et billets à escompte représentent des obligations, débetures et billets à escompte provenant du municipal, de provinces, du gouvernement du Canada et de sociétés cotées en Bourse. La direction de La Fondation considère que ces actifs financiers sont à faible risque de perte. La plus grande concentration se retrouve dans les titres émis par les gouvernements provinciaux pour un montant correspondant à 100 % (84 % au 30 avril 2022) des placements en obligations, débetures et billets à escompte.

La Fondation de l'Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2023

10 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de marché

Les instruments financiers de La Fondation l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, au risque de change et au risque de prix autre, lesquels découlent des activités d'investissement.

Risque de taux d'intérêt

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les placements en obligations, débiteures et billets à escompte portent intérêt à taux fixe et exposent donc La Fondation au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Certains fonds communs de placement exposent aussi indirectement La Fondation au risque de taux d'intérêt.

Risque de change

La Fondation est exposée au risque de change en raison de placements libellés en dollars américains pour une valeur de 3 908 953 \$ au 30 avril 2023 (3 813 983 \$ au 30 avril 2022).

Risque de prix autre

La Fondation est exposée au risque de prix autre en raison des placements en actions, obligations, débiteures et billets à escompte, et des fonds communs de placement, étant donné que des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt, auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de La Fondation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.

La Fondation de l'Université de Sherbrooke

Annexes

pour l'exercice terminé le 30 avril 2023

	ANNEXE A	
	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
FRAIS D'EXPLOITATION		
Salaires et charges sociales	235 520	167 578
Honoraires des gestionnaires		
Frais de base	467 615	499 458
Frais de performance		108 291
Honoraires des fiduciaires	52 307	45 112
Honoraires des gestionnaires de placements privés	154 499	60 239
Services professionnels - Audit et consultation	108 923	145 310
Fournitures et frais de bureau	29 612	26 348
Frais de déplacement et de représentation	21 367	21 400
Frais bancaires	27 135	32 098
Perte de change		7 896
Publicité	376	2 610
Assurance vie - prime des donateurs (*)	130 399	(7 186)
Frais de formation	10 317	2 756
Télécommunications	306	469
	<u>1 238 376</u>	<u>1 112 379</u>

(*) La Fondation est bénéficiaire de contrats d'assurance vie pour un montant de 7 355 140 \$ (6 930 140 \$ au 30 avril 2022).

	ANNEXE B	
	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT PHILANTHROPIQUE		
Salaires et charges sociales	1 900 293	1 449 453
Services professionnels - Consultation	70 768	16 653
Fournitures et frais de bureau	14 021	10 845
Frais d'expédition	11 054	51 702
Publicité	45 722	9 779
Frais de déplacement et de représentation	36 941	9 438
Location de salles	3 550	
Télécommunications	3 085	2 915
	<u>2 085 434</u>	<u>1 550 785</u>